

Accumulation du capital, du pouvoir et du savoir :

La réussite économique des groupes et individus nationaux du Sénégal.

(programme du travail en équipe et problématique de départ. Oct. 1971).

§1 : Le champ théorique de l'analyse.

Le présent travail s'inscrit dans la ligne d'une critique d'un certain nombre de conceptions couramment admises de la croissance économique et du "développement" des pays sous-développés.

Le but n'est pas d'en nier radicalement la portée scientifique ou l'utilité pratique, mais de définir à très larges traits le champ théorique dans lequel elles s'inscrivent, d'en indiquer les limites et de prendre appui sur cette critique pour dégager une formulation différente des problèmes justifiant une orientation nouvelle de la recherche. Disons au moins que nous allons tenter, de la façon la moins abstraite possible, de faire apparaître les présupposés scientifiques engagés dans notre recherche.

Le premier groupe de contributions à remettre en cause est celui qui se rattache à une conception mécaniste de la croissance : nous rangeons ici l'ensemble des constructions théoriques selon lesquelles l'accumulation globale du capital est le facteur déterminant de la croissance : par exemple, les concepts de croissance auto-entretenus ou auto-freinée, ou des indicateurs comme le "seuil critique de revenu par capital" de Léibenstein ou le "Big push" de Rosenteyn-rodan (1).

Quoique se situant dans leur prolongement, les analyses d'Hirschman marquent un progrès décisif par rapport à celles-ci dans la mesure où elles aboutissent à une conception structurelle du développement, fondée sur l'hétérogénéité du capital et le jeu des complémentarités. Mais leur faiblesse commune est qu'elles excluent le fait politique de leur champ d'analyse. Comme le note Bastianneto, tous ces auteurs "se bornent à tenir le fait national comme une donnée de l'hypothèse et un cadre passif dans lequel s'inscrit le raisonnement" (2).

---

(1) Qu'Austruy a pu qualifier "d'amorçage d'une pompe dont le fonctionnement doit devenir automatique"...

(2) cf. R. Bastianneto, "Essai sur le démarrage des pays-développés". Editions Cujas. Coll. "Temps de l'Histoire. Paris 1968. Ouvrage auquel nous avons emprunté la substance des indications qui précèdent.

A la suite d'Hirschman, la tâche spécifique de l'économiste du développement ne peut être autre que de définir des stratégies de développement et non plus des recettes pour la croissance. Mais ce qui n'est toujours pas pris en considération-vérité d'évidence cependant- est que tous les individus ou tous les groupes n'ont pas les mêmes intérêts à voir tel mode de développement prendre le pas sur tel autre. Le choix d'une stratégie de développement demeure une postulation gratuite si l'on ne perçoit pas qu'elle dépend d'abord des résultats de la confrontation ou de la compétition des groupes en présence.

Le deuxième groupe de contributions à rejeter se rattache à une conception évolutionniste (et unilinéaire) du développement. Un certain marxisme rejoint ici la récente tentative de Rostow : le passage de la Société Traditionnelle à la Société Moderne se ferait selon un continuum et le décollage des pays sous-développés prendrait des voies comparables à celles de l'industrialisation dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces conceptions, une nouvelle fois, sont contredites par la réalité historique la plus incontestable.

En Europe, la révolution industrielle a été réalisée à l'intérieur d'un système économique autonome. D'emblée, grâce à la stagnation du pouvoir d'achat des travailleurs et à la garantie des protections institutionnelles, il s'est produit une très forte accumulation du capital, avec l'apparition de méthodes de production à productivité élevée.

A l'opposé, les formations socio-économiques du Tiers-Monde sont le résultat de la mise en rapport d'un mode de production capitaliste avec des modes de production autre que capitalistes, mise en relation "à la faveur de laquelle apparaissent des transferts de valeur des derniers vers le premier qui relèvent des mécanismes de l'accumulation primitive (1). Cette mise en rapport doit être interprétée comme la relation d'un centre dominant avec périphérie déterminée de l'extérieur dans son évolution.

## §2 : Les hypothèses de travail.

Le dynamisme de la périphérie cependant n'est pas de pure négativité. Dès le départ, dans le cadre du pacte colonial on peut relever "un processus politique de participation à la décision et de participation à la consommation". La décolonisation accomplie, "la dépendance subsiste mais elle n'est plus exclusive d'une certaine autonomie, qui s'exprime par l'existence de l'Etat et l'ouverture du marché interne" (2). Sur le plan proprement économique, l'acquisition de

---

(1) cf. Samir AMIN "L'accumulation à l'échelle mondiale" IFAN-ANTRHOS. Paris 1970.

(2) cf. H. Cardoso. "Sociologie du développement, le cas de l'Amérique Latine". (Notes de cours, Nanterre 1968). Bien qu'il faille se garder, là comme ailleurs, de donner à penser que l'histoire se répète, l'étude des phases de la croissance en Amérique Latine, de la période de substitution des importations à celle de la rupture avec le marché mondial, peut-être une source féconde d'hypothèse de travail pour l'étude du cas africain.

l'indépendance politique correspond dans une première étape à la phase dite de "substitution des importations". La science du développement appliquée au cas africain consiste essentiellement à en déterminer les effets positifs et les limites du point de vue de la croissance.

L'examen du cas sénégalais fait apparaître, de ce point de vue, un double phénomène :

- d'une part, on assiste, comme conséquence de l'indépendance politique et de la "libération" du marché intérieur, à la montée d'une "classe moyenne", d'une élite politico-économique dont le mode d'apparition et la relation au développement économique (concrètement et sur le plan idéologique) reste à déterminer.

- d'autre part, on constate que la réussite de certains groupes, significative d'une répartition inégale des bénéfices induits par la croissance et la transformation des relations sociales est corrélative d'un échec de la société à résoudre ces propres contradictions : la principale relevant du déséquilibre entre l'industrialisation et l'urbanisation, qui ne progressent pas au même rythme.

En d'autres termes, les voies de la croissance étant spécifiques pour le Sénégal au stade actuel de son développement, notre problème revient à en déterminer les implications et les conséquences du point de vue de la stratéficat-  
tion à base économique : ici, notre hypothèse de base est que la variable straté-  
gique de la croissance, à savoir l'accumulation du capital, se trouve cumulative-  
ment reliée, du point de vue des réussites de groupe et des réussites indivuel-  
les, à un accès différentiel au pouvoir et au savoir.

Précisons le sens de la liaison ainsi dégagée, et tout d'abord la définition de ces divers éléments :

La "réussite sociale" est un concept relatif et opératoire. Elle est un concept relatif : elle sanctionne une supériorité en prestige, richesse, pouvoir, savoir etc., d'un groupe ou d'un individu par rapport à d'autres groupes ou d'autres individus. Son concept doit donc être distingué de celui de mobilité sociale qui rend compte de l'élévation d'un individu ou d'un groupe dans l'échelle sociale (1). Elle est un concept opératoire : son contenu ne peut être que postulé, en dehors de toute appréciations subjective, en fonction d'un problème donné. Notre but étant de qualifier des statuts et des rôles acquis et exercés par des individus ou des groupes dans la stricte <sup>mesure</sup> /ou ces derniers se trouvent insérés dans le complexe de relations sociales spécifiques du mode de production

---

(1) La réussite sociale est la sanction, pour le groupe ou l'individu des transformations structurales dont très précisément les études de mobilité sociale tentent de rendre compte.

capitaliste, nous nous limiterons au seul examen de la réussite économique, définie dès lors comme l'insertion durable dans les rapports économiques monétaires.

Que doit-on entendre par pouvoir et savoir, considérés comme facteurs de la réussite économique ?

Nous donnerons du pouvoir une définition non pas substantive mais relationnelle. Le pouvoir sera ainsi la capacité pour un individu ou un groupe de renverser à son avantage sa relation avec un autre individu ou un autre groupe (1).

Le "savoir" de son côté ne nous intéresse que dans la mesure où il peut être, à priori, considéré comme une condition de l'accès aux responsabilités dans le cadre de l'Etat-nation et à la maîtrise individuelle du capital. Nous le définirons donc :

L'aptitude à la manipulation des moyens de communications "modernes", et le niveau de scolarité sera son principal indicateur.

On peut admettre, au moins à titre d'hypothèse de travail que le "savoir" ainsi compris est une condition d'accès à la fois au pouvoir politique et au pouvoir économique.

En conséquence, l'hypothèse impliquée dans la liaison "accumulation du capital, du pouvoir et du savoir" revient à considérer la réussite économique comme le résultat de la compétition sociale et de la concurrence économique entre les groupes et les individus en présence.

Au Sénégal, cette compétition se développe dans trois contextes :

- a) à l'occasion du processus urbanisation/industrialisation, pour le partage des fruits de la croissance.
- b) dans le "rapport au politique", pierre de touche des différenciations sociales dans la première phase de la construction nationale.
- c) dans la conquête du marché intérieur, partiellement libéré de la domination du capital étranger.

Nous avons donc là les trois points d'application principaux de notre recherche.

---

(1) cf. Jean LHOMME. "Pouvoir économique et société". Editions Cujas 1965.

§3 : Les points d'applications de la recherche.

- 1) Le processus urbanisation/industrialisation et l'évolution de la division sociale du revenu.
- 2) la construction de l'Etat et l'apparition d'une "bourgeoisie nationale".
- 3) La libération du marché intérieur et l'infiltration des Nationaux dans le secteur productif de l'économie.

Pôint I : Le processus urbanisation/industrialisation et l'évolution de la division soiciale du revenu.

L'urbanisation (migration, scolarisation) se fait plus vite que l'industrialisation (augmentation de l'emploi), le point important pour nous est que les différents groupes ne participent pas également et dans les mêmes conditions à l'un et l'autre processus.

Les conséquences sur ce plan des déséquilibres de la croissance, tout particulièrement à l'évolution de la division sociales du revenu, figurent les "limites d'acceptation du système" (1). Surtout, elles constituent un point de départ pour une réflexion sur les possibilités d'apparition et d'utilisation d'un surplus à la consommation. Il est bien évident en effet qu'il n'est pas indifférent que le bénéfice de la croissance soit accaparé par tel ou tel groupe et de façon plus ou moins inégalitaire.

L'ampleur du sujet implique que l'on se contente, dans un premier temps de réfléchir à partir des sources documentaires et statistiques existantes. Les statistiques utilisables sont celles qui permettent de dégager une liaison entre, d'une part le taux et les caractéristiques des migrations urbaines, de la scolarisation, de l'emploi, et le niveau des revenus (variables dépendantes) et d'autre part les groupes d'appartenance, ethnie, nationalité, religion (variables indépendantes).

En procédant à des recoupements, il semble bien que l'on puisse en arriver, même dans un pays comme Sénégal moyennement doté en statistiques économiques récentes, à des résultats appréciables en ce qui concerne la division sociale du revenu. Par contre on ne sait rien, ou presque rien, sur la redistribution sociale du revenu, tout particulièrement les transferts ville/campagne, les transferts travailleurs/chômeurs, ainsi que sur l'importance et le rendement des déplacements spéculatifs.

Point 2 : La construction de l'Etat et l'apparition d'une "bourgeoisie nationale".

La configuration des groupes élitiques de nationaux au Sénégal est caractérisée par une hétérogénéité fondamentale, qui tient à la multiplicité des rapports au politique dans la première phase de la construction nationale et à la diversité d'origine des individus placés de ce point de vue dans des situations apparemment comparables.

C'est donc pour les seules commodités de l'enquête que nous retenons au départ un certain nombre de ces groupes : une bourgeoisie rurale issue ou non des hiérarchies maraboutiques ; une élite politico-économique issue des cadres politiques ou syndicaux et insérée dans les secteurs contrôlés par l'Etat : une bureaucratie affairiste, issue du monde des employés de bureau qui établit des revenus additionnels sur la concussion et les placements spéculatifs ; une élite "technocratique", fondée sur le savoir et responsable de la gestion volontaire du développement ; enfin un groupe des hommes d'affaires sénégalais, composé d'une élite commerciale et d'un noyau de petits entrepreneurs (1).

Le premier objectif est d'améliorer cette typologie, essentiellement dans le but de faire ressortir le rôle des élites nationales au regard des avatars de la croissance et de la "gestion du développement".

- Nous procéderons donc :
- 1) à un inventaire des réussites économiques :
  - 2) à une stratification des réussites.
  - 3) - à l'examen des facteurs de la réussite.
  - 4) - à l'examen du rôle des élites dans la gestion du développement.

1) un inventaire des réussites.

Concrètement, il s'agit ici d'établir le plus grand nombre de listes nominales (assorties du maximum de renseignements sur les individus concernés), en multipliant les critères de sélection en rapport avec la variable "maîtrise du capital".

2) une stratification des réussites économiques.

Nous juxtaposons à une stratification des rôles ce que Smelser appelle "stratification of individuals persons" (2), ce qui signifie que l'on ne se

---

(1) cf. Samir AMIN. "Le monde des affaires sénégalais", les Editions minuit. Paris 1971.

(2) cf. Smelser et Lipset. "Social structure and mobility in economic development. Aldine, Chicago. 1966.

contentera pas d'inventorier les diverses sanctions économiques attachés à un rôle mais également de déterminer les différents rôles qu'un même individu est appelé à jouer.

3) Facteurs de la réussite.

Il s'agit ici de mettre en lumière les médiations sur lesquelles ces réussites se sont réalisées. L'instrument privilégié est ici l'analyse biographique (1). Elle devra être utilisée non seulement pour le repérage des facteurs individuels ou collectifs de la réussite, mais comme moyen de déterminer la situation des individus par rapports à leur groupe d'origine. Nous aurons à retrouver ici la distinction entre : "élites modernes" insérées à titre individuel, et élites de modernisation entraînant la société traditionnelle pour provoquer sa mutation (2).

4) le rôle des élites dans la "gestion du développement".

Il s'agit ici de mettre en lumière les conflits d'intérêts, les solidarités stratégiques (sur le mode de l'appui réciproque ou du statuquo) qui structurent la mise en relation des différents groupes élitiques : mise en relation dont le processus correspond à ce que nous appelons la "gestion du développement".

Nous essayerons ainsi de répondre à la question fondamentale : dans quelle mesure les dynamismes sociaux infléchissent-ils les voies de la croissance, à l'intérieur des contraintes découlant de la dépendance économique à l'égard du marché mondial et de la domination de l'intérieur par le Capital étranger.

Point 3 : la "libération" du marché intérieur et l'infiltration des nationaux dans le secteur productif de l'économie.

La libération du marché intérieur doit être entendue au sens large ; elle comprend :

- d'une part à un relatif élargissement du marché intérieur correspondant à l'orientation des investissements économiques dans la phase de substitution des importations.

- d'autre part à la possibilité offerte aux nationaux de prendre le relai des étrangers dans certains secteurs d'activité.

Cet aspect du problème revient essentiellement à déterminer le rôle et la marge de liberté de l'Etat face à la domination de l'intérieur par le capital étranger.

u

(1) On se référera utilement ici à : Johannes Hirschmeier, "The origins of entrepreneurship in meiji japan". Cambridge, Massachusetts 1968.

(2) cf. " L'anthropologie économique face aux problèmes du changement". ORSTOM, Oct. 1970 (Bilan des recherches au Sénégal).

L'Etat en effet intervient ici à deux niveaux :

- il infléchit la politique du capital étranger qui peut soit être soutenu (politique de l'investissement) soit freiné dans son expansion (par la socialisation du capital).

- il aide la percée des hommes d'affaires sénégalais soit par des incitations directes (crédit) ou une politique de promotion (formation, assistance technique), soit en favorisant les nationaux d'origine dans la composition sociale et la concurrence économique qui les oppose aux autres groupes sociaux.

On étudiera donc :

- 1) la domination de l'intérieur par le capital étranger.
  - 2) l'infiltration des Nationaux dans les secteurs productifs de l'économie
- 1) La domination de l'intérieur par le capital privé :

En premier lieu, nous avons réuni pour une année donnée (1965) les listes nominales des souscriptions d'actions qui ne sont manifestés tant à l'occasion de la constitution de Sociétés nouvelles qu'à la faveur d'une augmentation de capital des Sociétés anciennes. Nous aurons ainsi des données précises sur la nationalité des souscripteurs, sur l'orientation des placements selon l'origine sociale des individus, sur les regroupements qui se manifestent à l'intérieur des entreprises.

En deuxième lieu, il convenait de relever les participations des principaux groupes financiers au capital et à la gestion de l'ensemble des sociétés existantes de façon à repérer le degré de centralisation et les points d'application de la domination par le grand capital (1).

#### Le rôle de l'Etat et la socialisation du capital.

L'Africanisation du capital se fait essentiellement par la socialisation du capital. Il conviendra bien évidemment de distinguer ici entre Etablissements publics, Etablissement sous contrôle public, et Sociétés avec participation minoritaire de l'Etat.

L'Etat peut, par ce biais, orienter les investissements ou les promouvoir en apportant son aide ou des protections préférentielles aux entreprises. Mais la maîtrise ainsi acquise du capital a un coût et des limites, qu'il faudra tenter d'apprécier.

---

(1) Un début d'analyse dans ce sens a été réalisé par R. GENDARME, in : "L'Economie de Madagascar", PUF.



2) L'infiltration des Nationaux dans les secteurs productifs de l'économie.

En tout premier lieu, il était nécessaire d'essayer de dégager les conditions historiques qui ont présidé, dans le cadre colonial, à l'élimination ou à l'émergence des Nationaux d'origine, de façon à pouvoir en déduire si les réussites ultérieures se situent ou non le prolongement des résultats passés(1).

Pour la période postérieure à l'indépendance politique, l'examen des termes de la compétition sociale entre les différents groupes sociaux (2) conduit à distinguer, en première appréciation, trois étapes successives :

De 1959 à 1962, on assiste à la mise en place des coopératives rurales de production et à une tentative manquée d'implantation de coopératives de consommation. Le Grand Commerce européen se replie sur la capitale ; les petits traitants de brousse -libanais ou nationaux- se reconvertissent à la périphérie des nouvelles structures de la traite (système des "Organismes stockeurs") ou acceptent des formules d'association avec le Grand Commerce.

De 1962 à 1967/68, l'effort gouvernemental est axé sur la socialisation complète des circuits de commercialisation des produits locaux. Les Nationaux, totalement éliminés de la traite, tentent de nouvelles formules en se regroupant en Sociétés de Distribution ou en Coopératives de détaillants.

Les dernières années ont été marquées par une politique affirmée d'africanisation des emplois et une politique de promotion des Nationaux d'origine dans les secteurs industriels et commerciaux. Les "Hommes d'affaires sénégalais" se constituent en groupe de pression et s'implantent dans le parti. Réciproquement, certaines personnalités politiques, usant de leur influence et des facilités que leur offre l'Etat, s'insèrent dans les secteurs économiques que le Plan s'efforce de promouvoir (tourisme, par exemple).

Le premier travail, ici, est de repérage et de mesures.

En utilisant les publications officielles (Inscriptions aux registres du Commerce, Journaux Officiels, Quotidien local, "Marchés tropicaux") il est possible de constituer un fichier sur la vie des Sociétés et des Entreprises individuelles au Sénégal.

---

(1) cf. J.M. GASTELLU. "L'Emergence de minorités nationales dynamiques au Sénégal, Problématique et méthodologie". Mai 1971. ORSTOM, Dakar.

(2) Dans une perspective idéale, il faudrait ici distinguer, capitalistes européens, "petits blancs", libanais et syriens, africains non sénégalais (guinéens, mauritaniens) et sénégalais d'origine.

Pour les années allant de 1957 à 1971, nous disposons :

- pour les Sociétés, des indications sur la nationalité de leurs dirigeants, leur importance (immobilisations) et des informations sur les créations, ouverture d'agences, extension ou changement d'activité, les augmentations de capital, les apports et fusions, les annonces de faillite, liquidation judiciaire, dissolution, formation d'agence.

- pour les entreprises individuelles, des informations sur la nationalité de leur dirigeant, l'objet principal de leur activité, leur radiation des registres du commerce, éventuellement.

Il sera possible d'indiquer quels "groupes sociaux", au fil des années, ont émergé ou ont connu des difficultés, et dans quels secteurs d'activité.

Pour l'époque la plus récente, il conviendra de compléter cette analyse par des études particulières concernant l'insertion des Nationaux d'origine dans l'import-export (ce qui n'apparaît pas dans le fichier précédent) et sur les conditions auxquelles est soumis leur accès au marché intérieur (fraude, concussion, aide de l'Etat, conditions de l'accès au crédit).

X X

X

### CONCLUSION.

L'originalité, si elle en a une, de cette approche, tient en ceci que l'on tente d'y caractériser une situation de sous-développement dans une perspective de changement.

Implicitement, elle relève en effet d'une analyse en deux étapes :

- dans un premier <sup>temps</sup>, on qualifie une situation de sous-développement en tenant compte des seules variables économiques: degré d'ouverture des marchés intérieurs, dépendance à l'égard de l'extérieur, non-intégration des secteurs économiques, domination du capital étranger.

- Dans un deuxième temps, on s'efforce de déterminer dans quelle mesure les dynamismes de la société considérée conduisent à un blocage du système ou permettent le passage à une situation économique d'un type nouveau. Une chose, par exemple, est de constater l'exigüité des marchés intérieurs inter-africains en démontrant tout intérêt que l'on aurait à les développer, mais c'en est une autre de se demander si les Etats concernés ont la capacité de provoquer une transformation dans ce sens.

Il découle de là :

- d'une part, qu'une telle approche ne peut aboutir au niveau théorique que si l'on se donne les moyens de procéder à des études comparatives entre nations situées à un même stade de sous-développement économique.

- d'autre part, que les recherches à entreprendre ont nécessairement un caractère pluridisciplinaire.